

Bibliothèque municipale George Sand

Charte de prêt des liseuses électroniques

Article 1 - Conditions générales d'utilisation

Le service de prêt de liseuses est réservé aux adhérents de la bibliothèque, âgés de plus de 11 ans et ayant un abonnement à jour.

Le prêt de liseuse est un service gratuit.

Il est soumis à la signature de cette présente charte de prêt plaçant la liseuse sous la responsabilité de l'adhérent jusqu'à son retour dans l'établissement. Pour les adhérents mineurs, la charte doit être signée par l'un des parents (ou représentant légal) et par le mineur lui-même.

Article 2 – Matériel fourni et état

Matériel	Présence (OUI/NON)	Etat du matériel
Une liseuse électronique et sa coque de protection		
Une sacoche		
Un câble USB		

Article 3 - Modalités de prêt

Un seul prêt de liseuse par carte est autorisé pour une durée de 4 semaines.

Le prêt et le retour des liseuses se fait auprès des bibliothécaires à l'Espace Adultes, au 1^{er} étage.

Les liseuses sont réservables.

La prolongation du prêt est possible 2 fois sauf si la liseuse est réservée par un autre usager.

Article 4 - Précautions d'utilisation :

Merci de manipuler l'appareil avec soin.

Ne le soumettez pas à une température élevée ou à l'humidité.

Utilisez exclusivement le câble USB fourni par la bibliothèque.

A leur retour, les liseuses sont réinitialisées, vous êtes donc autorisé à en modifier les contenus et les paramètres proposés par défaut.

Article 5 – Retour du matériel :

Les liseuses ne doivent pas être rendues dans la boîte de retours extérieure mais remises en mains propres aux bibliothécaires qui se chargeront de vérifier le contenu de la sacoche avant de faire le retour.

Le retour n'est pas accepté tant que tous les éléments fournis ne sont pas rendus ou déclarés perdus.

Tout matériel revenant détérioré par rapport à l'état mentionné ci-dessus ou qui serait perdu donnera lieu au remboursement selon les tarifs indiqués ci-dessous.

Bibliothèque municipale George Sand

Coût de remplacement :

- Liseuse : modèle « Bookeen Saga » : valeur : 130€
- câble USB : 10€
- sacoche de transport : 20€.

Je soussigné(e)

reconnais avoir pris connaissance de la présente Charte. Je m'engage à suivre les recommandations d'usage, à respecter les délais de prêt, et à restituer la liseuse en bon état ou à rembourser la liseuse et/ou le câble USB et/ou la sacoche au coût de remplacement indiqué ci-dessus.

Prénom / Nom de l'emprunteur :

Prénom / Nom du Parent ou représentant légal pour les mineurs emprunteur :

.....

N° d'adhérent :

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » (pour les mineurs, signature du parent ou du représentant légal) :